

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE  
LA MAITRISE DES EFFECTIFS

du 27 Juillet 2004

Décret n° 2004-335/MFPRE/DGFP/DPME/SR  
portant réintégration de mademoiselle **OVANA-VULA Jacqueline**, comptable principale contractuelle de 1<sup>er</sup> échelon dans les effectifs de la fonction publique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

VISAS

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 94-91 du 17 mars 1994, portant radiation de certains agents de l'Etat des effectifs de la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu, ensemble, les décrets n°2002-341 du 18 août 2002 et 2002-364 du 18 novembre 2002, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 023/MTSS/DGFP/DGPCE du 7 janvier 1991, relatif à la prise en charge par la fonction publique des agents décisionnaires du Parti Congolais du Travail, en ce qui concerne mademoiselle **OVANA-VULA Jacqueline** ;

Vu la demande de l'intéressée en date du 17 avril 1998 ;

DECRETE :



  
**Article 1<sup>er</sup>** : Mademoiselle **OVANA-VULA Jacqueline**, comptable principale contractuelle de 1<sup>er</sup> échelon, de la catégorie C, échelle 8, des services administratifs et financiers -SAF-, matricule n° 133145 C, engagée par arrêté n° 023/MTSS/DGFP/DGPCE du 7 janvier 1991, est réintégrée dans les effectifs de la fonction publique. 

**Article 2** : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté à compter de la date de radiation de l'intéressée et de la solde à compter du 6 avril 1999, date effective de sa reprise de service, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

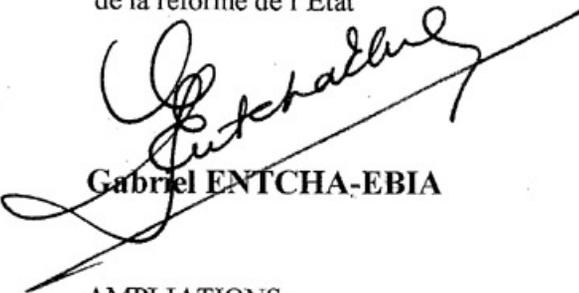
 2004-335 

Brazzaville, le 27 Juillet 2004

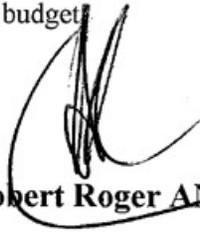
  
**Denis SASSOU-NGUESSO**

Par le Président de la République,

Le ministre de la fonction publique et  
de la réforme de l'Etat

  
**Gabriel ENTCHA-EBIA**

Le ministre de l'économie, des finances  
et du budget

  
**Rigobert Roger ANDELY**

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP- DPME	3
MFPRE-SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEFB	2
DAE	1
INTERESSEE	1
DOSSIER	3
SGG/BC	2/21

